

## Plan de suivi Qualité

### Introduction

Ce plan de suivi est le résultat d'une concertation approfondie au sein de l'équipe qualité de la catégorie paramédicale de la Haute École Francisco Ferrer.

Il résulte de l'analyse des recommandations mis en exergue dans le rapport du comité des experts, du souci de faisabilité des actions en tenant compte des diverses contraintes et de la pertinence et/ou du degré de priorité des actions entreprises au regard des objectifs et des spécificités recherchés dans l'amélioration de notre enseignement.

Le principal intérêt du rapport rédigé par le comité des experts est la description faite de notre institution de par la vision externe des intervenants. De plus, ce rapport recherche à mettre en place une certaine uniformité des enseignements dispensés dans les sections de Bachelier en Soins infirmiers et de Bachelier Sages-femmes.

La culture qualité est une façon de fonctionner clairement ancrée dans la catégorie et a entre autre permis de mettre en évidence un nombre important de bonnes pratiques ainsi que diverses améliorations à apporter à certains projets et/ou certaines actions ; nos modes de fonctionnement concourent en effet à un souci d'amélioration permanente et d'innovation.

Le tableau rédigé ci-dessous reprend les recommandations des experts, la description de nos actions et leur degré de priorité, ainsi que leur degré de réalisation, le(s) résultat(s) attendu(s) et leurs conditions de réalisation. Il est suivi par une ligne du temps expliquant nos actions prévues jusque fin 2020.

|                            |
|----------------------------|
| <b>Tableau de synthèse</b> |
|----------------------------|

*Il a été fait choix d'actualiser le plan de suivi tel qu'il avait été élaboré par des notes d'évaluation écrites de façon transversale, et ce, pour faciliter la lecture de la démarche qualité mise en place par la catégorie mais que la traduction de ce plan de suivi en un plan d'action actualisé comprenant les axes prioritaires liés à la stratégie de l'établissement, la désignation des responsables des actions, la ligne du temps et les indicateurs de suivi constitue le challenge à mettre en œuvre durant l'année académique 15 -16 et ce en collaboration avec la coordinatrice qualité de la HE" .*

**Axes stratégiques**

A Pédagogie – compétences

B Communication

C Administration

D Relations extérieures – partenariat

| Recommandations<br>/<br>Forces  | Description des actions                      | Degré de<br>priorité<br>*/**/** | Responsable(s)   | Degré de<br>réalisation/<br>Échéance(s) | Résultats<br>attendus  | Conditions de<br>réalisation |
|---|--|---------------------------------|--|---|--|------------------------------|
| <b>Axes stratégiques : Pédagogie - Compétences</b>  |  |                                 |  |   |  |                              |
| <b>Forces</b>   |  |                                 |  |   |  |                              |
| <i>Au niveau des ressources humaines, le comité des experts souligne un nombre d'enseignants majoritaire avec un titre pédagogique.<br/>(chapitre 4, § 1 p.9)</i>   | Maintenir et accroître l'aide aux capaesiens | **                              | SAR<br>Directeur de catégorie<br>Accompagnateurs<br>CAPAES | En cours                                | Tendre vers un maximum de capaesiens au sein de l'équipe d'enseignants |                              |
| <p>En plus du SAR qui préexistait et de toutes les actions pérennisées, améliorées, une division plus spécialisée dans l'accompagnement des enseignants a vu le jour cette année. Il s'agit du « CAP », cellule d'accompagnement pédagogique.</p> <p>Le CAP propose principalement un accompagnement des enseignants débutants mais aussi de tous les enseignants : il s'agit d'un accompagnement pédagogique individuel, de séminaires ou journées de réflexion, et d'organisation de séances d'information, midis pédagogiques, etc.</p> <p>Il soutient également les catégories et le conseil pédagogique : amélioration des référentiels de compétences et meilleure définition des acquis d'apprentissage, conseils lors des jurys VAE, actions menées après l'évaluation des enseignements ainsi qu'après le rapport Qualité.</p> |  |                                 |  |   |  |                              |

|  |  |          |   |                 |   |  |
|--|--|----------|---|-----------------|---|--|
| <p><i>Le comité des experts souligne la présence de titulaires dans chaque section. Il note également la mise en place de plusieurs groupes de travail autour de thématiques précises (TFE, recherche pédagogique, etc.). (chapitre 2, § 3 p.5)</i></p>  | <p>Pérennité du système des groupes et des titulariats</p> <p>Soutenir les projets</p> | <p>*</p> | <p>Directeur de catégorie</p> <p>Ensemble des enseignants</p> | <p>En cours</p> | <p>Actualisation des documents pédagogiques</p> |  |
| <p>- Des coordinateurs de sections ont été désignés Ceux-ci contribuent et veillent à l'organisation transversale des sections au sein de la catégorie paramédicale. Leur travail s'inscrit dans le projet de formation de la section. Leur mission est définie par le Conseil de catégorie en fonction des besoins de celle-ci, de l'organisation du travail et des ressources disponibles ; en ce, le pédagogique, la relation avec les étudiants et les milieux professionnels, l'administratif (documents pédagogiques) et la représentation. Les coordinateurs sont amenés par leurs missions à travailler en lien avec les membres du personnel (les coordinateurs AIP (voir infra), les coordinateurs de stage, les chefs de projets, la coordination logistique de l'enseignement clinique à l'école, les étudiants et la Direction).</p> <p>Ceux-ci peuvent avoir un rôle d'organisateur du travail au sein de la section (journées spécifiques, planning des TFE, ...). Les coordinateurs se réunissent avec la Direction de façon bihebdomadaire. Ils sont donc au service de la section, ils gèrent le cadre de travail et ont une vue globale sur leur section, sur l'ensemble de la catégorie et des différentes activités afin d'en assurer la cohérence dans la formation. Ils travaillent dans une réflexion interdisciplinaire également de façon verticale et transversale.</p> <p>- Des coordinateurs par année ont été désignés. Leur nom a changé du fait du décret paysage car la notion d'année disparaît, néanmoins les AIP structurent le cursus en année du fait des prérequis. Nous ne parlerons plus de coordinateurs année mais de coordinateurs AIP1, AIP2, AIP3, AIP4. Ceux-ci ont principalement une mission d'ordre pédagogique, social et administratif. Ils ont en effet comme fonction l'assistance aux étudiants et leur accompagnement de façon horizontale; ceci inclut un travail de médiation, de négociation et d'aide. Ils doivent apporter un regard objectif, confiant et constructif qui permettra aux étudiants, quelles que soient les situations, de porter un regard positif sur le problème rencontré, de développer une attitude réflexive sur sa pratique et de donner une dimension sociale à leur action. Cet interface est indispensable et permet une proximité avec nos étudiants qui sont principalement issus de milieux défavorisés.</p> |  |          |   |                 |   |  |

- Afin de collaborer à la réalisation des différents projets de la Haute École, des coordinateurs de projets sont désigné en fonction de ceux-ci. Ces coordinateurs proposent des projets novateurs et des partenariats constructifs pour la catégorie et la Haute École. Ils pourront également bénéficier à l'avenir et selon les situations de la collaboration étroite avec le chargé de projets de la Haute École, poste nouvellement créé.

- Divers groupes de travail ont été pérennisés ou ont vu le jour afin de travailler autour de thèmes liés aux différentes disciplines de la catégorie. Ils se réunissent régulièrement et proposent des idées innovantes afin d'améliorer la qualité de l'enseignement. Ils proposent un calendrier de rencontre et rendent un rapport ou une production en fin d'année académique.

|  |  |   |                          |          |   |  |
|--|--|---|--------------------------|----------|---|--|
|  | Continuer à enseigner une philosophie holistique et ouverte sur l'interculturalité | * | Ensemble des enseignants | En cours | Respect au quotidien des cultures de chacun via la neutralité (signe distinctif d'appartenance) |  |
|--|--|---|--------------------------|----------|---|--|

- Il est mis en évidence dans le règlement d'ordre intérieur et dans le projet pédagogique et social de la Haute École que notre enseignement est donné avec une philosophie holistique et ouverte sur l'interculturalité. Le règlement d'ordre intérieur et le projet pédagogique et social de la Haute École ont d'ailleurs été révisés et mis en conformité avec le règlement de la Ville de Bruxelles.

- La catégorie paramédicale organise, l'an prochain, un colloque dont le thème sera « Soins et laïcité ». Les détails de ce colloque ne sont pas encore disponibles.

- Pour ouvrir l'année académique 2014-2015, la Haute École avait proposé une leçon inaugurale présentée par Monsieur Sam Touzani dont le thème était « Itinéraire d'un artiste ». Sam Touzani, belge d'origine marocaine est comédien, metteur en scène, auteur, chorégraphe, présentateur de télévision (Belgique) et membre fondateur de l'Espace Magh à 1000 Bruxelles. Il est connu comme étant un électron libre, un farouche défenseur des droits humains, un militant laïc et féministe... Cette leçon inaugurale a été diffusée le lendemain aux étudiants de la catégorie. Les enseignants ont ensuite mené un débat permettant aux étudiants de discuter ouvertement, de partager des avis, des idées, des réflexions, des opinions plus ou moins divergents. Ce débat avait pour but de mieux comprendre les idées transmises dans la présentation de Monsieur Touzani, en ce, la liberté d'expression, la liberté de comportement, le respect, l'ouverture à la différence...

- Nous participerons en mars 2016 au Congrès bisannuel organisé par le Comité de Concertation Belge de Bioéthique. A cette occasion, une présentation provenant des étudiants fera intervenir la prise en compte des aidants naturels (famille, proches, ...) dans la relation soignant-soigné et les dimensions éthiques de celle-ci en intégrant les différences culturelles, sociales, et physiopathologiques dans les dilemmes éthiques.

- Le programme de cours permet aujourd'hui aux étudiants de la catégorie de suivre des activités d'apprentissage d'anthropologie, de sociologie, d'éducation à la santé, d'éthique... Ces cours permettent aux enseignants de donner des bases de réflexion aux étudiants sur les normes et les principes qui guident l'action humaine, et ce, en relation étroite avec les valeurs personnelles, professionnelles et le droit.

|  |  |   |                               |          |   |  |
|--|--|---|-------------------------------|----------|---|--|
| <i>L'existence d'une cellule TFE pour accompagner l'étudiant dans la formulation de son sujet, le diriger vers un promoteur interne et externe, est un atout qualitatif supplémentaire. (chapitre 2, § 6 p.5)</i>  | Pérenniser la cellule                            | * | Groupe TFE                    | En cours | Augmentation des présentations de TFE en 1 <sup>ère</sup> session |  |
| <i>Le comité des experts souligne pour la section BSF, la qualité du TFE, également relevée par les promoteurs externes. (chapitre 2, § 7 p.5)</i>   | Pérenniser la cellule                            | * | Enseignants de la section BSF | En cours | Renforcement des publications                                     |  |
| <p>- Création d'un groupe de travail TFE BSF qui s'est détaché du groupe de travail des BSI afin de mettre en œuvre les exigences spécifiques des BSF</p> <p>- Mise en place de réunions de travail avec les principaux hôpitaux de référence</p> <p>- Augmentation des sujets de TFE validés pour la présentation en première session</p> <p>- Augmentation des incitants à avoir un sujet de TFE validé pour la présentation en première session</p> |  |   |                               |          |   |  |
| <i>La HE a pris plusieurs initiatives dans le cadre de la promotion de la réussite. Le comité des experts a pu noter l'utilité des séminaires AILES, avec un cours de français et des cours sur</i>  | Pérenniser et étendre aux autres années d'études | * | SAR et titulaires d'années    | En cours | Augmentation de la satisfaction des étudiants                     |  |

15/11/16

|   |   |  |  |                |  |  |
|---|---|--|--|----------------|--|--|
| <p><i>la méthodologie de travail. Le tutorat des 3<sup>ème</sup> années pour les étudiants qui débutent leur cursus facilite leur intégration qui est d'ailleurs évaluée comme très bonne par les intéressés. Egalement, la mise en place d'un accompagnement individualisé de l'étudiant par les titulaires et par l'équipe pédagogique complète le dispositif d'aide à la réussite. (chapitre 2, § 9 p.5)</i></p> | <p>Créer une permanence locale du SAR</p> |  |  | <p>Terminé</p> | <p>Motivation des tuteurs</p> <p>Maintien de la motivation de l'équipe pédagogique</p> |  |
|---|---|--|--|----------------|--|--|

- Le Service d'aide à la réussite propose aux étudiants de la Haute École différentes actions portées sur la réussite de l'étudiant. Un tutorat matière a pour cela été organisé. Il s'agit d'un soutien disciplinaire et méthodologique pour les Bloc 1 assuré par les étudiants de Bloc 2. Le SAR analyse les offres et les demandes de tutorat afin d'en évaluer la qualité et la pertinence, non seulement en se basant sur le parcours, la motivation et les résultats des étudiants, mais également en se référant à leurs enseignants et aux promoteurs de la réussite, qui, en tant qu'acteurs de terrain côtoyant directement les étudiants, jouent un rôle primordial dans la mise en place du tutorat. Le SAR met en relation les différents acteurs du tutorat (tuteurs-tutorés), et en assure le suivi pédagogique, avec l'aide des enseignants et promoteurs de la réussite, ainsi que le suivi administratif. De plus, suite aux examens du 1<sup>e</sup> quadrimestre, le SAR propose des modules de remédiations pour les étudiants en difficultés.

- Suite aux difficultés rencontrées par les étudiants face aux calculs de dose médicamenteuse, de débit de perfusion, et en plus des activités d'apprentissage déjà au programme qui travaillent cette thématique, un projet est en cours de réalisation avec l'UER Mathématiques afin d'organiser des « jeux » qui permettraient aux étudiants d'appréhender la question de proportionnalité sous un tout autre aspect. Ce projet sera organisé dans le courant de l'année académique 2015-2016.

15/11/16

|   |  |     |   |   |  |  |
|---|--|-----|---|---|--|--|
| - Nous mettons en place une procédure de suivi pour les étudiants présentant des difficultés en stage avec un accompagnement personnalisé.  |  |     |   |   |  |  |
| <i>La bibliothèque est conviviale et est bien équipée en postes informatiques (appartenance au pôle universitaire européen Bruxelles-Wallonie et à d'autres réseaux). Les compétences du bibliothécaire sont à souligner. (chapitre 3, § 4 p.8)</i>   | Pérenniser la digitalisation du catalogue en ligne. Poursuivre la collaboration des enseignants afin d'enrichir le catalogue.                    | *   | Bibliothécaires<br>Tous les enseignants           | En cours                                | Large catalogue à jour                                   |  |
| <p>- Dans le cadre de la collaboration avec les bibliothèques de l'ULB, des visites et des séminaires sont organisés sur le site de l'ULB pour nos étudiants de la section <i>Sage-femme</i> du bloc 2. Ceux-ci donnent la possibilité aux étudiants de la catégorie d'accéder aux banques de données EBM (Evidence-Based Medicine, Evidence-Based Midwifery) de l'ULB leur permettant une meilleure documentation pour leurs travaux et leur TFE.</p> <p>- Le bibliothécaire de la catégorie a établi une banque de données ainsi qu'une liste de catalogues spécifiques aux formations de la catégorie. Le développement de la mise en réseau (interbibliothèques) de ces ressources permet aux étudiants de s'informer au quotidien des nouvelles acquisitions des bibliothèques (<a href="http://www.dedaledocsante.be">http://www.dedaledocsante.be</a>). De plus, une intensification de la collaboration entre les enseignants-matière et le bibliothécaire de la catégorie est organisée afin d'avoir les sources écrites en corrélation avec les besoins spécifiques de la formation donnée par nos enseignants.</p> |  |     |   |   |  |  |
| Recommandations   |  |     |   |   |  |  |
| <i>Le comité des experts recommande de revoir le suivi en stage et de renforcer la présence des enseignants sur les lieux de stage. Il conseille également de mettre en place des</i>   | Attribuer plusieurs enseignants par lieu de stage et analyse des ressources en personnel et ventilation selon des clés de répartition objectives | *** | Directeur de catégorie<br>Coordination des stages | A partir de 2011-2012<br><br>19/09/2011 | Bilans positifs de stage avec nos différents partenaires |  |

15/11/16

|  |   |  |  |                     |   |  |
|--|---|--|--|---------------------|---|--|
| <i>consignes claires et communes tant au niveau de l'encadrement que de l'évaluation. L'établissement d'une grille de notation transparente partagée avec les professionnels de terrain et utilisée par la totalité des enseignants renforcerait l'objectivité. L'ensemble de ce dispositif devrait se baser sur le référentiel de compétences. (chapitre 2, §5, p.7)</i>  | Mise en place d'un document de co-évaluation de stage<br>Autres documents d'évaluation formative et /ou certificative |  |  | Finalisé dans 3 ans | Augmentation de l'objectivité et transparence de l'évaluation |  |
| <p>- La répartition de la charge de travail du MFP est en lien avec les lieux de supervision de stages, ainsi que le nombre d'étudiants à accompagner est dorénavant équitablement répartie. Les consignes de stage sont claires et communes.</p> <p>- Dans la section sage-femme, nous avons participé à l'élaboration du référentiel inter-réseaux, amenant un remodelage complet du cursus sage-femme ( nouveaux cours, etc).</p> <p>- Nous avons finalisé les documents pédagogiques à partir des référentiels de compétences des deux sections : DPA dans la section sage-femme en 2014-2015, les évaluations de stage. Ceux-ci sont réévalués chaque année. Suite au décret paysage et aux directives de l'ARES, de nouveaux documents devront à nouveau être réalisés pour 2016-2017. Ainsi, un document de stage spécifique aux enseignants a été créé. Ce dernier reprend des grilles de notations, évaluations certificatives basées sur les compétences à acquérir en fonction des sections. Dorénavant, les documents sont au nombre de trois par stage : un destiné à l'enseignant, un destiné à l'étudiant afin de lui permettre de s'autoévaluer et le troisième destiné au professionnel référent. Le secrétariat a été mis à contribution pour la mise en page des document. C'est un vrai travail collaboratif. Les évaluations destinées aux étudiants et aux professionnels référents sont déposées sur la plateforme iCampus afin que les étudiants puissent les acquérir avant leur début de stage. Les évaluations destinées aux enseignants sont disponibles au secrétariat de la catégorie et à la salle des professeurs (bientôt</p> |   |  |  |                     |   |  |



15/11/16

disponibles également de façon virtuelle).

- L'attribution de doublon en cas d'absence fut difficile à gérer lors de cet essai en 2012-2013 et 2014. Aujourd'hui, les remplacements sont effectués au cas par cas. Néanmoins, dans la section BSF, vu le plus petit nombre d'enseignants, le système continue.

|  |  |            |   |  |  |  |
|--|--|------------|---|--|--|--|
| <p><i>Le comité des experts recommande de poursuivre la dynamique interne entamée autour des compétences et d'entrer réellement dans la formation dispensée par compétences. S'il est important d'avoir un référentiel commun au sein de la Communauté française de Belgique, il est d'autant plus important que la dynamique de changement incontournable puisse s'instaurer rapidement au sein des deux sections. Celle-ci doit pouvoir se décliner à tous les niveaux de la formation et doit requérir l'adhésion de l'ensemble de l'équipe pédagogique et être soutenue par la</i></p> | <p>Valider le Référentiel de Compétences</p> <p>Modifier les documents pédagogiques qui en découlent</p> <p>Informier et former les enseignants, les étudiants et les équipes partenaires Pérennité du système</p> | <p>***</p> | <p>Directeur de catégorie</p> <p>Ensemble de l'équipe</p> | <p>Conseil de catégorie du 19/09/2011</p> <p>En cours, mise en place en 2011-2012 d'un doc de co-évaluation : auto-évaluation pour 2013-2014</p> <p>En cours 2012-2013<br/>3 ans</p> | <p>Disposer d'un référentiel d'évaluation utilisé par les enseignants, les étudiants et les équipes de terrain</p> | <p>Selon les directives du Conseil général des Hautes Écoles et du Conseil Supérieur paramédical</p> |
|--|--|------------|---|--|--|--|

15/11/16

|  |   |            |  |                         |  |  |
|--|---|------------|--|-------------------------|--|--|
| <p><i>direction.<br/>(chapitre 2, § 1, p. 6)<br/>Il note également la présence de projets de référentiels de compétences (BSI-BSF) de bonne qualité qui ont été testés et en partie évalués.<br/>(chapitre 2, §,2 p.5)</i></p>   | <p>Évaluer de nouveaux documents d'évaluation et de co-évaluation</p>   |            | <p>Conseil de catégorie<br/>Responsable groupe compétences</p> |                         | <p>Modifications des documents qui émanent du référentiel de compétences</p>                           |  |
| <p>Les référentiels de compétence ont donc été validés par le Conseil de la Catégorie en 2011 et les multiples modifications annuelles des documents qui en découlent sont chaque fois ratifiées également.<br/>Dans le cadre du partenariat Ecole/Hôpital, en collaboration avec les ICANES, nous avons organisé des séances d'informations et formations à l'attention des infirmiers référents-étudiants ( essentiellement CHU Brugmann et HUDERF).</p> |   |            |  |                         |  |  |
| <p><i>Le comité des experts recommande de revoir et d'adapter les horaires de la bibliothèque en fonction des disponibilités/horaires des étudiants.<br/>(chapitre 3, § 1 p.8)</i></p>   | <p>Modification des horaires de la bibliothèque</p>   | <p>***</p> | <p>Bibliothécaires et<br/>Directeur-président</p>              | <p>2011-2012</p>        | <p>Enquête auprès des usagers de la bibliothèque<br/>Augmentation de la satisfaction des étudiants</p> |  |
| <p>Nous avons adapté les horaires en fonction des disponibilités des étudiants, ces horaires ont à nouveau été modifiés cette année.</p>   |   |            |  |                         |  |  |
| <p><i>Le comité des experts invite la HE à développer une vision stratégique de la qualité en impliquant un plus grand nombre d'acteurs dans la démarche.<br/>(chapitre 1, § 1, p.3)</i></p>   | <p>Maintenir une cellule qualité<br/>Stimuler l'implication de l'ensemble de l'équipe.<br/>Déléguer des missions aux groupes de travail existants</p> | <p>**</p>  | <p>Directeur de catégorie<br/>Cellule qualité</p>              | <p>À partir de 2012</p> |  |  |

15/11/16

|   |  |           |  |                                  |  |                                       |
|---|--|-----------|--|----------------------------------|--|---------------------------------------|
| <p><i>Le comité des experts recommande à la HE de s'engager pleinement dans la démarche en hiérarchisant les priorités à mettre en œuvre avec un tableau de suivi, en choisissant des outils de diagnostics et de suivi appropriés et en suivant les formations adéquates sur la gestion de la qualité. (chapitre 1, § 2, p.3)</i></p>        | <p>Elaborer un plan de suivi</p> <p>Elargir la formation qualité à tous<br/>Mise en place d'outils diagnostics</p>               | <p>*</p>  |  | <p>En cours</p>                  | <p>Implication du plus grand nombre dans le processus qualité (enquête, grilles d'évaluation, actions, ....)</p> | <p>Dépend de l'offre de formation</p> |
| <p>Nous avons bien entendu maintenu une cellule qualité, mais nous constatons encore trop peu d'implication de l'équipe dans la démarche. Des évaluations formelles et informelles sont menées par rapport à des thématiques ( ex : horaires 1400 heures, entretiens de fin année direction /équipes pédagogique et administrative, ...).</p> |  |           |  |                                  |  |                                       |
| <p><i>De nombreuses idées et des initiatives sont présentes au sein des deux sections mais il y a un réel besoin de formalisation de coordination à un niveau central. Le comité des experts suggère aux deux sections de réfléchir à la création d'une fonction de coordination pédagogique permettant</i></p>                               | <p>Mettre en place des coordinateurs de section</p> <p>Organiser régulièrement des réunions de concertation et d'information</p> | <p>**</p> | <p>Directeur de catégorie<br/>Ensemble de l'équipe pédagogique</p> | <p>2012-2013</p> <p>En cours</p> | <p>Amélioration de la communication et de la coordination pédagogique au sein de la catégorie</p>                |                                       |

15/11/16

|  |                                   |           |            |                          |  |  |
|--|-----------------------------------|-----------|------------|--------------------------|--|--|
| <p><i>de recueillir les idées, les travailler en commission, les valider, les mettre en œuvre et les évaluer. (chapitre 2, § 2, p. 6)</i><br/> <i>Le comité des experts recommande de mettre en place des réunions de coordination afin de favoriser la cohésion d'équipe, la cohérence du programme (enseignements, stages, évaluations) et tout mettre en œuvre pour dépasser les clivages. (chapitre 2, § 3, p. 6)</i></p>  |                                   |           |            |                          |  |  |
| <p>- Nous avons mis en place des réunions de coordination de section (2 réunions par semaine et une par mois pour tous les coordinateurs de toutes les sections confondues).</p> <p>- Nous avons organisé régulièrement des réunions de concertation et d'information dont l'instauration de cinq plénières par an.</p> <p>- La gouvernance développe un management participatif dans l'esprit d'une culture qualité.</p> <p>- Lors de l'année académique 2015-2016, des conseils de classe seront mis en place pour toutes les « années » afin d'assurer une cohérence dans le suivi des étudiants tout au long de leur cursus.</p> |                                   |           |            |                          |  |  |
| <p><i>Le dispositif d'aide à la réussite devrait être élargi. Un système d'alerte devrait être mis en place pour les</i></p>   | <p>Renforcer les Ailes et AIP</p> | <p>**</p> | <p>SAR</p> | <p>Endéans les 2 ans</p> | <p>Favoriser la réussite ; toutes classes confondues</p> |  |

15/11/16

|  |  |           |   |   |                              |  |
|--|--|-----------|---|---|------------------------------|--|
| <p><i>étudiants qui n'obtiennent pas leur première série d'examens. (chapitre 2, § 7, p. 7)</i></p>  | <p>Mettre en place des conseils de classe</p>  |           | <p>Directeur de catégorie</p>   |   |                              |  |
| <p>- Le service SAR de la Haute École a développé son offre et les titulaires du bloc 1 qui sont impliqués dans l'aide à la réussite ont renforcé le dispositif des AILES.</p> <p>- En ce qui concerne la section sage-femme, nous avons donné la possibilité aux étudiants d'améliorer leur note en retravaillant leur rapport de stage en 3<sup>ème</sup> et 4ème BSF. La présentation de la version améliorée se fait oralement devant deux enseignants.</p> <p>- Suite aux tests « pré-stage » du bloc 1, réalisés dans les deux sections, des « conseils de classe » ont également été mis en place depuis 2012-2013. Ils seront à élargir en dehors de ce test d'accès aux stages.</p> <p>- Nous avons mis en place le Dossier Progressif d'Apprentissage (DPA) : outil de suivi particulièrement utile dans l'aide à la réussite mais pour lequel une version simplifiée fut mise en place en 2015-2016 suite à l'enquête de satisfaction et à la création de nouveaux documents liés à l'implémentation du décret paysage dans toutes les années. Le DPA devra à nouveau faire l'objet de remaniement pour arriver à trouver un outil de suivi simple d'utilisation.</p> <p>- Nous avons modifié les grilles de cours à travers les groupes de travail « Décret paysage » afin d'améliorer la cohérence pédagogique du cursus.</p> |  |           |   |   |                              |  |
| <p><i>En ce qui concerne l'attribution et l'utilisation des ECTS, le comité des experts invite la HE à réévaluer la charge de travail des étudiants et à faire un suivi régulier de celle-ci. Il serait également nécessaire d'équilibrer la charge de travail au</i></p>  | <p>Réévaluer les grilles horaires spécifiques (GHS) et la cohérence des ECTS</p> <p>Réfléchir sur l'organisation des épreuves, des cours et des stages</p> | <p>**</p> | <p>Directeur de catégorie<br/>Conseil de catégorie et coordinateur de section</p> | <p>5 ans (évaluation d'un cursus complet-4 ans pour BSF et 3 ans BSI)</p> | <p>Modifications des GHS</p> |  |

15/11/16

|  |   |          |  |  |   |  |
|--|---|----------|--|--|---|--|
| <p><i>niveau des cours et des examens.<br/>(chapitre 2, § 8, p. 7)</i></p>   |   |          |  |  |   |  |
| <p><i>Le comité des experts recommande de différencier l'évaluation des enseignants de l'évaluation des enseignements en utilisant des procédures différentes. Il suggère dans un premier temps de mettre en œuvre au plus vite l'évaluation des enseignements. Dans un deuxième temps, il suggère de mettre en place des actions en regard des résultats des évaluations et de les communiquer à toutes les parties prenantes pour garantir le développement de la qualité de l'enseignement.<br/>(chapitre 2, § 4, p. 6)</i></p>   | <p>Arrêter l'évaluation des enseignants sous la forme pratiquée jusqu'à présent</p> <p>Rencontrer les titulaires d'un enseignement suite à l'évaluation des enseignements</p> | <p>*</p> | <p>Collège de direction<br/>Conseil<br/>d'administration</p> <p>Directeur de<br/>catégorie</p> | <p>Débuté en<br/>2012-2013 et<br/>planification<br/>d'un suivi<br/>triennal</p> <p>2013-2014</p> | <p>Selon le bilan<br/>intermédiaire</p> |  |
| <p>- La Haute École a décidé de supprimer l'évaluation des enseignants et de mettre en place l'évaluation des enseignements. Ce dernier consiste à une évaluation institutionnelle des étudiants organisée par le service qualité de la Haute École. Elle a lieu dès que les enseignements sont terminés. Elle se déroule en deux campagnes d'enquête en ligne après les sessions de janvier et de juin. L'étudiant répond anonymement à un questionnaire pour chaque enseignement auquel il a participé. Chaque questionnaire est analysé et les résultats sont envoyés aux enseignants et au service</p> |   |          |  |  |   |  |

qualité. Les étudiants et les enseignants ont l'obligation de participer aux évaluations.

- Les enseignants et les agents administratifs voient le directeur de catégorie en fin d'année pour un entretien fonctionnel général.

Axes stratégiques : Communication (interne et externe)

Forces

|  |  |    |                      |          |   |  |
|--|--|----|----------------------|----------|---|--|
| <i>Il existe plusieurs projets et initiatives mis en œuvre ou en réflexion dans le cadre de la démarche qualité qui est récente.<br/>(chapitre 1, § 2, p. 3)</i> | Mise à jour des outils existants (mise à jour de la formalisation, des procédures) | ** | Conseil de catégorie | En cours | Adhésion aux projets et initiatives de l'ensemble de l'équipe pédagogique et administrative |  |
|--|--|----|----------------------|----------|---|--|

- Nous avons mis à jour les outils existants (règlement de stage, fiches techniques, classeurs de procédures,...).

- Afin d'améliorer la communication entre enseignants / Coordinateurs de sections / Directrice de la catégorie, nous avons mis en place des réunions coordination-AIP 1x/mois et des réunions coordination des sections (2x/sem) ainsi que la création de dossiers partagés sur les différentes plateformes informatiques (administratives et pédagogiques). Ainsi, nous avons développé l'utilisation d'ICampus en tant qu'interface entre les étudiants et les enseignants. Des listes de diffusion enseignants, par section, par type de personnel permettent de diffuser rapidement les informations. Par contre, les valves virtuelles sont encore sous-utilisées.

- Tous les documents rédigés, que ce soit les procès-verbaux des différents Conseils, les procédures, les documents pédagogiques sont classés dans des fardes dans la salle des enseignants ainsi que sur la plateforme informatique.

- La Haute École a développé, depuis quelques années, ses moyens de communication via une amélioration de la plateforme ICampus (relation avec les étudiants avec la mise en réseau des cours, d'un blog, d'un contact direct avec les enseignants, ..), d'une amélioration de son site Facebook sur lequel elle donne les dernières informations concernant ses activités ainsi qu'une amélioration des courriers envoyés uniquement sur l'adresse e-mail créée pour chaque membre du personnel administratif et pédagogique ainsi que pour chaque étudiant.

- De plus, des heures de permanence sont organisées pour le secrétariat, la bibliothèque, l'internat, les stages, la CAVP, .... Ce qui permet aux étudiants d'accéder à toutes les informations nécessaires en temps et en heure.

15/11/16

|  |  |     |  |                                  |   |  |
|--|--|-----|--|----------------------------------|---|--|
|  | Maintenir l'adhésion à ces valeurs par le coaching des nouveaux engagés<br>Diffusion des valeurs<br><br>Maintenir le soutien du PO, Ville de Bruxelles                                     | *   | Coachs   | En cours                         |   |  |
| <p>- L'organisation du coaching pédagogique a été revue dans un esprit de parrainage des nouveaux enseignants en lien avec les anciens installés dans le même bureau que ceux-ci.</p> <p>- Des réunions d'accueil sont organisées par la Direction et le Pouvoir Organisateur de la HEFF afin d'initier les nouveaux engagés au fonctionnement de notre HE et partager avec eux ses valeurs.</p> <p>- L'organisation des journées Ferrer, des débats, séminaires, projets au sein de la catégorie est en cohérence avec les valeurs de l'Instruction Publique et le projet pédagogique et social de la Ville de Bruxelles, notre pouvoir organisateur.</p> |  |     |  |                                  |   |  |
| <i>Recommandations</i>   |  |     |  |                                  |   |  |
| <i>Le comité des experts recommande de mettre en place un système formel de diffusion et de centralisation de l'information. Il serait intéressant de saisir l'opportunité de l'outil i-Campus pour améliorer la communication entre les acteurs de la formation. Il sera nécessaire de rendre l'outil performant et d'en</i>  | Utiliser d'une manière plus intense i-Campus (valves électroniques, cours en lignes, ...)<br><br>Former la majorité des statutaires et personnel administratif à l'usage de la plate-forme | *** | Ensemble de l'équipe pédagogique<br><br>Directeur de catégorie<br>Conseil de catégorie | Endéans les 2 ans<br><br>Terminé | Utilisation d'i-Campus plus performante |  |



15/11/16

|  |  |           |  |                 |                                |  |
|--|--|-----------|--|-----------------|--------------------------------|--|
| <p><i>favoriser son utilisation. Selon le comité des experts, les syllabus devraient être en libre accès sur i-Campus conformément à la réglementation en vigueur en Communauté française. (chapitre 2, § 6, p. 7)</i></p>   | <p>Désigner des enseignants relais-informatique</p>  |           |  |                 |                                |  |
| <p><i>En ce qui concerne le chapitre 4 « Les ressources », le comité des experts recommande à la HE :</i><br/> <i>1. D'alléger certaines procédures bureaucratiques et de favoriser une communication ouverte</i><br/> <i>2. D'envisager un organigramme renforçant les relais entre direction et enseignants dans chaque section. Un coordinateur pédagogique par section serait également à envisager. (chapitre 4, § 1 p.9)</i></p> | <p>Instaurer des réunions informelles complémentaires à la demande des enseignants et des étudiants<br/>         Développer une plus grande accessibilité de la direction<br/>         Désigner des coordinateurs de section</p> | <p>**</p> | <p>Directeur de catégorie<br/>Tous les enseignants</p> | <p>En cours</p> | <p>Meilleure communication</p> |  |

15/11/16

|   |   |    |  |           |   |  |
|---|---|----|--|-----------|---|--|
| <i>Le comité des experts suggère de s'appuyer sur les compétences du service central qualité de la HE et de coordonner d'une manière formelle les actions avec la coordinatrice qualité des deux sections dans le but de construire des outils communs et de concrétiser une réelle dynamique qualité.<br/>(chapitre 1, § 3, p.3)</i> | Consolider la collaboration avec les services généraux de la HE<br>Définir un agenda qualité                                      | *  | Coordinatrice qualité et cellule qualité                             | En cours  | Agenda de réunions formelles en fonction des moments stratégiques<br>Partage des bonnes pratiques |  |
| <i>A l'initiative de certains professeurs, des publications sont faites dans des revues professionnelles référencées.<br/>(chapitre 5, § 2, p.10)</i>   | Accroître les incitants à publier   | *  | Directeur de catégorie   | 5 ans     | Augmentation du nombre de publications  |  |
| Axes stratégiques : Administratif   |   |    |  |           |   |  |
| Forces  |   |    |  |           |   |  |
| <i>Divers services d'aides aux étudiants sont à leur disposition comme par exemple, le service social, le soutien psychologique, la possibilité de faire certains sports</i>  | Accroître l'offre de service :<br>Permanence SAR sur le site Brugmann<br>Permanence sociale<br>Désignation de relais sport Ferrer | ** | Collège de direction<br>Directeur de catégorie SAR<br>Service social | 2011-2012 | Soutien psychosocial des étudiants  |  |

15/11/16

|  |   |            |  |                           |  |  |
|--|---|------------|--|---------------------------|--|--|
| <i>gratuitement.<br/>(chapitre 3, § 2 p.8)</i>   | Psy Ferrer<br>Logi Ferrer                                 |            |  |                           |  |  |
| <p>- Le soutien psychosocial des étudiants a été renforcé par les permanences de l'assistante sociale de la Haute École sur le site de notre catégorie durant le premier quadrimestre. Au cours du second quadrimestre, les rendez-vous se font sur demande. Le service social peut octroyer à un étudiant une aide financière individualisée pour faire face à ses frais scolaires. Elle peut être d'ordre financier et dans ce cas, prendre la forme d'un don attribué en une ou deux fois ou en interventions mensuelles. Les sommes allouées sont des aides dispensées à des fins déterminées : régulariser le droit d'inscription et l'achat de matériel scolaire, intervention dans les frais de repas, participation aux frais d'abonnement STIB ou SNCB, intervention dans les frais de logement... L'octroi de ces aides financières est défini selon des critères d'attribution des aides sociales et approuvées par le Conseil social.</p> <p>- Le service social de la Haute École propose depuis la rentrée académique 14-15, une nouvelle version de sa base de données « logements ». Ces données sont mises à jour dans le courant du mois de juin, afin de garantir un service de qualité.</p> <p>- Sur le site de la catégorie paramédicale, la Haute École dispose d'un internat qui propose des chambres pour un loyer mensuel de 135 €. (<a href="mailto:heff.internat@he-ferrer.eu">heff.internat@he-ferrer.eu</a>)</p> <p>- Nous avons mis en place un tutorat matière en plus du tutorat social.</p> |   |            |  |                           |  |  |
| <i>Une politique d'intégration en début d'étude est formalisée et performante. (...) Le dispositif d'aide à la réussite est un point positif. Il existe par ailleurs un internat qui facilite les conditions matérielles pour les étudiants venant de l'étranger et ceux venant de Belgique dont le logement est éloigné et qui n'ont pas de moyens</i>  | Pérenniser<br><br>Garantir le coût démocratique des repas | *<br><br>* | SAR et tous<br><br>Service social de la HE | En cours<br><br>2011-2012 |  |  |

15/11/16

|  |  |    |   |           |  |  |
|--|--|----|---|-----------|--|--|
| <i>de locomotion. Un service de cuisine est présent et les tarifs sont accessibles. (chapitre 3, § 1 p.8)</i>  |  |    |   |           |  |  |
| Un restaurant, dont la gestion est confiée aux Cuisines bruxelloises, se situe à deux pas de la Haute Ecole sur le site Horta et propose, à des prix démocratiques, plusieurs plats, dont des repas chauds, des sandwiches et des salades. Les repas et consommations sont payables uniquement par des tickets que l'on peut acheter via le distributeur installé dans l'entrée du bâtiment de la catégorie. Ces tickets offrent une ristourne supplémentaire sur les prix proposés. |  |    |   |           |  |  |
| <i>Les salles d'ateliers pratiques sont suffisantes et bien équipées pour les deux sections. Le centre de documentation est bien fourni et le lieu de travail pour les étudiants est agréable. (chapitre 3, § 3 p.8)</i>   | Pérenniser la propreté et le rangement adéquat des lieux   | *  | Directeur de catégorie<br>Bibliothécaire<br>Responsable du matériel<br>Tous les enseignants usagers des locaux de pratiques<br>Equipe d'entretien | En cours  |  |  |
| Depuis 2013-2014, un poste de « préparateur » (gestion du matériel des ateliers pratiques, d'organisation logistique de l'enseignement clinique à l'école) a été créé. Cet enseignant coordonne également les remédiations, les (re)mises à niveau et les « sorties » de stage.  |  |    |   |           |  |  |
| <i>Le personnel, qu'il soit pédagogique ou administratif, peut bénéficier d'actions de formation continue. (chapitre 4, § 2 p.9)</i>   | Maintenir les formations continuées dans le cadre des nouvelles procédures administratives et comptables | *  | Pouvoir Organisateur  | En cours  | Formation continuée de qualité du personnel                    |  |
| Recommandations  |  |    |   |           |  |  |
| <i>Le comité des experts recommande de pérenniser cette démarche en se donnant les moyens</i>  | Cf pt 1&2&3<br>Etablir un profil de fonction des membres de la cellule qualité                           | ** | Directeur de catégorie  | 2012-2013 | Reconnaissance (du profil, des tâches, des actions, des moyens |  |

15/11/16

|  |  |     |   |                       |   |  |
|--|--|-----|---|-----------------------|---|--|
| <i>humains et matériels pour que l'ensemble de ces points puisse être mis en œuvre.<br/>(chapitre 1, § 3, p. 4)</i>  |  |     |   |                       | nécessaires,...) afin de pérenniser la démarche qualité |  |
| Une invitation a été lancée à toute l'équipe par la direction afin d'élargir la Cellule Qualité ; il y a eu peu de candidats.  |  |     |   |                       |   |  |
| <b>Axes stratégiques : Relations extérieures - partenariat</b>   |  |     |   |                       |   |  |
| <b>Forces</b>  |  |     |   |                       |   |  |
| <i>Le comité des experts note positivement l'établissement de bilans de stage entre les titulaires et les partenaires ainsi qu'un bilan du terrain de stage évalué par les étudiants.<br/>(chapitre 2, § 8 p.5)</i>  | Accroître les partenariats   | *** | Directeur de catégorie,<br>Coordination des stages<br>MFP | En cours              | Partenariat formel                                      |  |
| <p>- Un partenariat formel avec les deux institutions (CHU Brugmann et HUDERF) accueillant la majorité des étudiants a été installé en lien avec la formation et l'information des infirmiers-référents étudiants.</p> <p>- Un autre partenariat formel se met en route entre les enseignants spécialisés en réadaptation et des professionnels du Centre de Traumatologie et de Réadaptation (ULB-Hôpital Erasme) sur le site du CHU Brugmann (ICANE et Responsable de l'équipe des ergothérapeutes) autour d'une réflexion sur les thèmes interdisciplinaires qui préoccupent la réadaptation (voir publications).</p> <p>- Vu le succès du dispositif, nous souhaitons étendre en marge de nos bilans de stage de fin d'année, des réunions de formation et d'information pour un maximum de nos partenaires et lieux de stage étudiants.</p> |  |     |   |                       |   |  |
| <b>Recommandations</b>   |  |     |   |                       |   |  |
| <i>Le comité des experts invite à renforcer les modalités pour la participation des étudiants</i>  | Maintenir des séances d'information des étudiants du bloc 2 (BSI et BSF) | *** | Cellule mobilité au sein de la Catégorie                  | A partir de 2011/2012 | Augmentation de la mobilité estudiantine                |  |

15/11/16

|  |  |            |   |                                  |   |  |
|--|--|------------|---|----------------------------------|---|--|
| <p><i>à un programme Erasmus et à poursuivre les échanges étudiants et enseignants. Il serait nécessaire de faire fonctionner efficacement le système ECTS permettant aux étudiants de partir sans avoir à rattraper les cours qu'ils n'ont pas pu suivre. Bien que le frein essentiel soit les moyens financiers, il serait opportun de rechercher des sources de financements diversifiées et de trouver de nouveaux partenaires.<br/>(Chapitre5, § 1, p.10)</i></p> | <p>Mise en place d'un mobility day</p>   | <p>*</p>   | <p>BRI (Bureau des relations internationales)</p> | <p>6 décembre 2011</p>           |   |  |
|  | <p>Réaliser un projet alternance cours/stages (3BSI et 4BSF) compatible avec les programmes Erasmus nationaux et internationaux proposés aux étudiants</p> | <p>***</p> | <p>Cellule mobilité au sein de la Catégorie</p>   | <p>2011/2012<br/>A planifier</p> |   |  |
|  | <p>Rechercher de nouveaux partenariats internationaux grâce aux stages au choix des étudiants et aux opportunités de contacts déjà amorcés</p>             | <p>***</p> | <p>Cellule mobilité au sein de la Catégorie</p>   | <p>En cours</p>                  | <p>Plus d'étudiants-Erasmus « IN »<br/>(Etudiants entrants)</p> |  |
|  | <p>Rechercher des financements complémentaires pour favoriser et stimuler la mobilité</p>  | <p>***</p> | <p>Cellule mobilité au sein de la Catégorie</p>   |                                  |   |  |

15/11/16

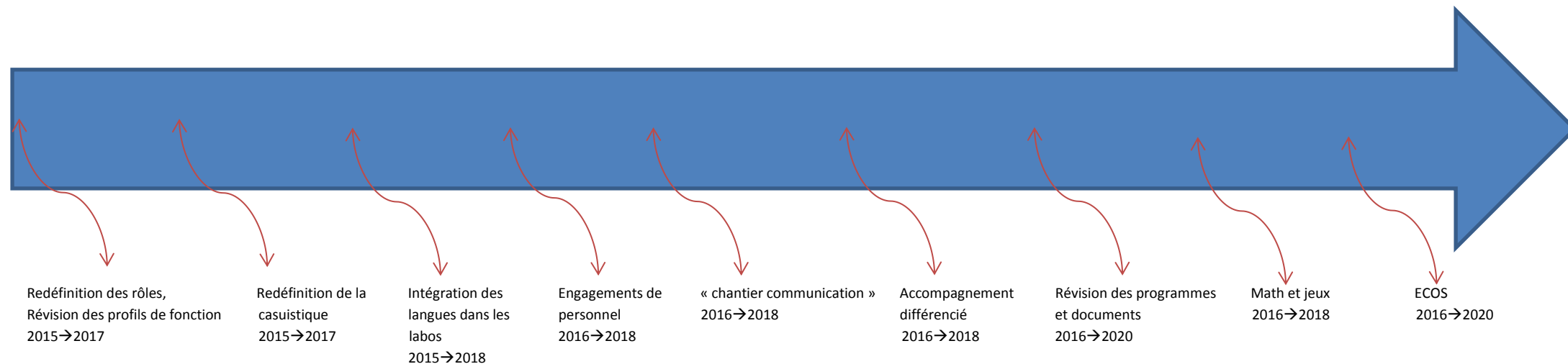
|  |   |     |  |  |   |                            |
|--|---|-----|--|--|---|----------------------------|
|  | Instaurer une cellule d'accueil pour les « IN »   |     | Enseignants et étudiants concernés BRI     |  |   |                            |
| <p>- Le BRI propose toujours des séances d'informations à l'attention des enseignants et des étudiants dans le cadre d'un « Mobility day ». Du fait de la décentralisation de la catégorie, le BRI se déplace spécifiquement pour un « Mobility day » supplémentaire sur le site.</p> <p>- Le BRI organise également un accueil pour les étudiants Erasmus « IN » afin de les soutenir dans leur intégration dans notre Haute École (logement, etc,..).</p> <p>- Actuellement, grâce à l'organisation de l'alternance cours/stages, les étudiants ont davantage l'occasion de partir en stage à l'étranger au deuxième quadrimestre. D'autres projets-école se sont également développés au sein de la catégorie : Bolivie, Rwanda, Maroc. Les étudiants sont accompagnés par les enseignants. Ce ne sont pas des stages au choix à l'étranger, ce sont de réels projets de partenariat.</p> |   |     |  |  |   |                            |
| <i>Le comité des experts suggère d'utiliser l'opportunité du pôle universitaire européen Bruxelles-Wallonie pour participer à certains projets de recherche. Il serait intéressant également de développer une politique de recherche clinique visant à renforcer les fondements scientifiques des cursus et d'introduire progressivement au sein des deux sections une culture Evidence Based Nursing (EBN) et Evidence Based Midwifery (EBM). Un partenariat avec une</i>  | Maintien et renforcement de recherches via des initiatives catégorielles et trans-catégorielles | **  | Groupes de travail au sein de la Catégorie | En cours                                   | Années académiques 2011-2012 et 2012-2013 |                            |
|  | Formaliser les EBN et EBM   | *** | Tous les enseignants                       | À partir de 2012-2013                      |   |                            |
|  | Organiser des rencontres avec les partenaires du Pôle académique de Bruxelles afin de           |     |  | Groupes de travail au sein de la Catégorie | En cours                                  | Année académique 2011-2012 |

15/11/16

|   |   |  |  |  |  |  |
|---|---|--|--|--|--|--|
| <i>ou plusieurs universités renforcerait cette dimension.<br/>(chapitre 5, §2, p. 10)</i>   | planifier de nouvelles recherches en collaboration avec ceux-ci |  |  |  |  |  |
| <p>- Nous avons organisé en partenariat avec l'École de Santé publique de l'ULB une formation au modèle de santé « humaniste » par des professeurs d'universités canadiennes, destinée aux enseignants des sections infirmière et sage-femme de la Catégorie.</p> <p>- Cette formation avait également comme public cible les cadres hospitaliers partenaires de stages et les étudiants du bloc 2. Chaque type de public a bénéficié d'un contenu différent et adapté.</p> <p>- Les membres du groupe « Recherche » ont présenté en 2013-2014, au congrès « Fine », les résultats de son enquête aboutissant à un projet de référentiel de compétences du MFP</p> <p>- Des activités d'apprentissage liées aux EBN et EBM ont été instaurées dans les cursus soins infirmiers et sage-femme.</p> |   |  |  |  |  |  |



### Ligne du temps



### Conclusion

Pour conclure, nous dirons que la culture qualité est clairement ancrée dans la catégorie paramédicale de la Haute École Francisco Ferrer et s’inscrit dans l’axe de l’amélioration de la communication de façon plus générale.

Nous utiliserons les outils déclinés à partir du plan stratégique de la Haute Ecole (PULSAR) afin de désigner les responsables des actions, les délais plus précis et les indicateurs de suivi via des fiches-projet.